



Politique “zéro déforestation et dégradation des forêts

| Version | Responsable (département ou fonction) | Public cible | Approuvé par | Date d'approbation | Fréquence de révision | Thèmes abordés |
|---------|---------------------------------------|---|-----------------|--------------------|-------------------------|---|
| 1 | Développement durable du groupe | Chaîne d'approvisionnement, activités propres | Comité exécutif | Janvier 2019 | Au moins tous les 3 ans | / |
| 2 | Développement durable du groupe | Chaîne d'approvisionnement, activités propres | Comité exécutif | Avril 2024 | Au moins tous les 3 ans | Ajout : objectifs, responsabilités |
| 3 | Développement durable du groupe | Chaîne d'approvisionnement, activités propres | Comité exécutif | Janvier 2025 | Au moins tous les 3 ans | Calendrier des objectifs aligné avec l'EUDR |
| 4 | Développement durable du groupe | Chaîne d'approvisionnement, activités propres | Comité exécutif | Avril 2026 | Au moins tous les 3 ans | Objectif FSC affiné |

I. Introduction

Chez VPK, la transparence est au cœur de nos principes en matière de chaîne d'approvisionnement. **Depuis 2011**, nous sommes certifiés par le **Forest Stewardship Council® (FSC®)** pour la **chaîne de contrôle (CoC)**, ce qui garantit que nos produits proviennent de forêts gérées de manière responsable, de sources contrôlées ou de matériaux recyclés. Cette certification souligne notre engagement en faveur de la transparence et du développement durable.

II. Champ d'application

Notre politique de lutte contre la déforestation s'applique à tous **les aspects de notre chaîne d'approvisionnement**, de l'approvisionnement en matières premières à la production de notre papier, de nos boîtes en carton ondulé et de nos feuilles. Nous privilégions l'utilisation de matériaux provenant de chaînes d'approvisionnement certifiées CoC vérifiées et encourageons les pratiques forestières durables.

III. Engagements et objectifs

Nous nous engageons à **nous approvisionner exclusivement en matériaux via des chaînes d'approvisionnement certifiées CoC vérifiées**. Pour la production de notre papier, de nos boîtes en carton ondulé et de nos feuilles, nous n'acceptons que des matériaux certifiés FSC à 100 %. De plus, toutes nos papeteries sont certifiées FSC et utilisent des fibres recyclées certifiées CoC.



Notre objectif est de maintenir la production de papier recyclé certifié FSC CoC à 100 % tout en maximisant l'utilisation de boîtes et de feuilles en carton ondulé certifiées CoC.

VPK reste fidèle à son engagement **d'éliminer l'approvisionnement en matières premières provenant de zones à haut risque de déforestation**. Grâce à des évaluations fiables des risques liés à nos fournisseurs de papier et au strict respect de la législation applicable, nous garantissons **l'approvisionnement en produits forestiers légaux tout en promouvant des pratiques forestières durables et la biodiversité**, ainsi que le respect et la reconnaissance mutuels fondés sur les droits de l'homme. **Nous soutenons pleinement le règlement de l'UE sur la déforestation et nous nous engageons à le respecter** dès son entrée en vigueur. Afin de garantir une chaîne d'approvisionnement éthique, nous utilisons des mécanismes de réclamation efficaces, permettant aux parties prenantes de signaler des incidents potentiels et favorisant l'engagement avec nos fournisseurs. Le Code de conduite des fournisseurs de VPK sert de pierre angulaire à l'approvisionnement durable dans l'ensemble de notre groupe.

IV. Objectifs

- Parvenir à une **chaîne d'approvisionnement 100 % sans déforestation ni dégradation forestière** pour les produits finis de VPK d'ici fin 2026 (à la date de référence du 31 décembre 2020).
- Viser à s'approvisionner à **100 % en matériaux certifiés FSC CoC** pour la production annuelle de notre papier, de nos boîtes en carton ondulé et de nos feuilles.
- Maintenir **la certification FSC CoC pour tous les sites de production de papier**.
- Veiller à ce qu'au moins **90 % des sites d'emballage conservent la certification FSC CoC**.
- Veillez à ce que **100 % du papier de VPK et au moins 85 % des matériaux d'emballage contiennent des fibres recyclées**.

V. Responsabilité et gouvernance

Le Comité exécutif est responsable de la mise en œuvre de cette politique. Le Conseil d'administration supervise cette politique.

Responsables des indicateurs clés de performance (KPI) : le responsable FSC multisite du groupe et le responsable des achats du groupe, qui rendent compte au Comité de pilotage du développement durable et à la direction générale.